SÉMINAIRE RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Discours de Marc Maminiaina, Chargé de mission de la Commission de l'océan Indien

Mahé, Seychelles | 23 septembre 2024

- Honorables Messieurs les présidents des Assemblées nationales des États membres de la COI,
- Honorables, mesdames et messieurs les parlementaires,
- Monsieur le ministre de l'Agriculture, du Changement climatique et de l'Environnement, représentant le Président du Conseil des ministres de la COI,
- Excellence Madame l'Ambassadrice de France aux Seychelles,
- Monsieur le secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,
- Excellences, mesdames et messieurs en vos rangs et titres, tout protocole respecté,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer les regrets de Monsieur le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien qui n'a pu faire le déplacement pour notre rencontre ayant été retenu au siège de la COI à Maurice par d'autres engagements. Aussi, j'ai l'honneur de porter ici son message à cette rencontre qu'il souhaite être le point de départ d'une dynamique concrète alliant diplomatie parlementaire et responsabilité climatique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un réel plaisir pour le Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien d'organiser ce premier séminaire régional de coopération interparlementaire sur les changements climatiques. Votre présence à chacune et chacun d'entre vous témoigne de l'importance accordée à l'entraide parlementaire ainsi qu'au défi climatique.

Ce séminaire que nous organisons est inédit à plus d'un titre :

- D'abord, c'est une première collaboration avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'APF. Cette collaboration nous apparait naturelle parce que nous avons le français en partage, parce que nous partageons le même esprit de coopération et de solidarité, et parce que nous avons le même objectif de renforcer les capacités techniques des parlementaires, notamment sur les enjeux régionaux et globaux ;

- Ensuite, c'est la première fois que nous réunissons des parlementaires de nos Etats membres et de l'espace francophones pour se focaliser sur une thématique précise, en l'occurrence le défi climatique, afin de faire le lien entre les engagements des Etats à l'international et leur application à l'échelle nationale par voie législative ;
- Enfin, ce séminaire se veut pratique en ce sens qu'il est autant un espace de dialogue qu'un temps de travail pour poser les jalons d'actions concrètes complémentaires des initiatives menées par divers acteurs gouvernementaux, paragouvernementaux, non-étatiques ou encore citoyens pour lutter efficacement contre le changement climatique.

Mesdames et Messieurs,

La semaine dernière, la COI a organisé la 13e édition du Forum de prévisions saisonnières du Sud-Ouest de l'océan Indien qui réunit les services météorologiques de 9 pays de l'Afrique australe et de l'Indianocéanie. Ce Forum, connu comme le SWIOCOF, permet de définir les tendances climatiques à moyenne et longue échéance, de définir aussi la probabilité des risques cycloniques et autres phénomènes comme les sécheresses ou les pluies torrentielles. Ce rendez-vous annuel des météorologues et le programme Hydromet que la COI met en œuvre visent à développer des services climatiques pour la planification sectorielle, pour réduire les risques et aussi pour éclairer la prise de décisions.

Plus concrètement, il nous semble, à la COI, que les résultats des programmes et rencontres sur le climat au niveau régional, doivent nourrir la réflexion du politique, tant au niveau de l'exécutif qu'au niveau du législatif. Et ce lien à tisser, consolider, systématiser nous apparait d'autant plus nécessaire que nos îles de l'Indianocéanie figurent parmi les pays les plus impactés par les effets du dérèglement climatique. Notre région est, en effet, la 3e région du monde la plus exposée aux risques de catastrophes. Nos systèmes alimentaires et de santé, nos infrastructures, nos cités, nos écosystèmes et même notre océan subissent la pression des effets d'un changement climatique dont nos îles sont d'infimes contributeurs.

Face à ces disruptions majeures, il est indispensable de créer des ponts entre nos différentes actions, entre nos différents départements thématiques et, plus encore, entre nos partenaires, à l'image de l'AP-COI que nous soutenons à travers notre unité de gouvernance et le projet GPS et de l'APF avec laquelle nous formons le vœu d'une coopération renforcée.

Ces ponts que nous devons créer, ils sont aussi à faciliter, à accompagner et à soutenir à l'échelon national autant que régional. Dès la création de la COI il y a 40 ans, nos pères fondateurs avaient la vision d'une relation resserrée de notre Commission technique, qui répond au gouvernement de nos Etats membres, donc aux exécutifs, avec les parlementaires, c'est-à-dire le

législatif. Et le constat dressé sur le défi climatique montre qu'il existe parfois un fossé entre les accords signés par l'exécutif et leur appropriation législative, leur conversion en loi. Or, nos parlementaires jouent un rôle clé dans la mise en œuvre effective des conventions internationales, des accords mondiaux ou des protocoles régionaux comme l'Accord de Paris sur le climat, la Convention-cadre des Nations unies sur la diversité biologique ou encore les protocoles de la Convention de Nairobi. Ce séminaire régional de coopération interparlementaire sur les changements climatiques se proposent ainsi de renforcer les compétences des parlementaires de la région, de les outiller pour la co-construction de proposition d'articles de loi sur le climat adaptés au contexte national.

Plus précisément, ce séminaire abordera les questions sur :

- L'élaboration d'un cadre législatif robuste,
- Le renforcement du cadre institutionnel et de la gouvernance,
- Le contrôle de l'action gouvernementale,
- Le financement de la politique climatique et le suivi-évaluation de sa mise en œuvre.

Ces sujets qui seront débattus bénéficieront de l'expertise appréciée de l'APF et aussi du partage d'expérience de parlementaires de l'espace francophone.

Mesdames et Messieurs,

Je saisis cette opportunité pour saluer l'APF avec l'OIF pour le travail élaboré dans le développement du corpus législatif sur les changements climatiques qui sont les fondements de ce séminaire. Je leur exprime les remerciements de la COI pour leur disponibilité et leur enthousiasme à faire bénéficier nos Etats de leur expertise.

Je tiens également à remercier les autorités des Seychelles, qui occupe la présidence en exercice de la COI, pour leur accueil fraternel et leur appui dans l'organisation de ce séminaire.

Je forme le vœu que ce séminaire inaugure une dynamique de collaborations durables entre les acteurs gouvernementaux, les experts et les parlementaires pour la lutte contre le changement climatique dans la région.

Pour clore mon propos, je souhaite exprimer mes remerciements à l'Agence française de développement pour ses appuis variés et complémentaires, au bénéfice de la préservation des biens publics régionaux, notamment à travers le projet Gouvernance, paix et stabilité dont je remercie l'équipe pour son implication dans l'organisation de nos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.